

ATMOS MEDICAL FRANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 170 000 euros
Siège social : 3 Allée des Maraîchers
13013 MARSEILLE
333 659 282 R.C.S. MARSEILLE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 8 MAI 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **1 104,61 euros** en totalité au compte « Report à nouveau » en vue de son apurement partiel.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.



**Certifié conforme
La Gérance**

Plaquette

SARL ATMOS MEDICAL FRANCE

3 Allée des maraîchers

13013 MARSEILLE

Exercice clos le 31/12/2025

CERTIFIE CONFORME



SARL ATMOS MEDICAL FRANCE

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025



Table des matières

1.	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Principes généraux.....	3
1.2	Changement de réglementation comptable	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Informations relatives à l'actif	4
2.2	Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	4
2.2.1	Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations.....	6
2.2.2	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
2.3	Informations relatives au passif	12
2.3.1	Capitaux propres	12
2.3.2	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice.....	13
2.4	Informations relatives au compte de résultat.....	13
2.4.1	Précisions relatives à certains éléments	13
2.4.2	Éléments concernant les entreprises liées	14
2.4.3	Ventilation du chiffre d'affaires	14
3	Informations relatives à l'effectif.....	14
3.1	Informations relatives à l'effectif	14

1. Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée, et notamment le règlement ANC n° 2022-06, d'application obligatoire au 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes à l'exception des points exposés au paragraphe « Changement de méthode comptable »
- Indépendances des exercices

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

1.2 Changement de réglementation comptable

- La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement méthode comptable au sens de l'article L,123-17 du Code de commerce.

S'agissant d'un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG, il n'a pas à être justifié.

Les modalités de mise en œuvre, notamment celles relatives à la première application, figurent à l'article 27 dudit règlement, qui précise que :

- Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.
- Lors du premier exercice d'application, les entités présentent le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

L'impact sur les principaux postes concernés par ce changement de réglementation est présenté ci-après.

-

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.2 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Brevets : 1 ans en linéaire ;

Matériels : 5 à 10 ans en linéaire ;

Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 4 à 5 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 3 à 10 ans en linéaire ;

Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 942	-	-	3 942
Immobilisations corporelles	87 894	1 715	-	89 610
Immobilisations financières	158 380	-	-	158 380
TOTAL	250 216	1 715	-	251 932

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 942	-	-	3 942
Immobilisations corporelles	43 213	11 752	-	54 966
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	47 155	11 752	-	58 908

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.1 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	1 156	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	559	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-

	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	1 715	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	1 715	-	-

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-1 600	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	1 600	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-

TOTAL II		-	-		-	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-		-	-

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	123	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	371	-	-
	Matériel de transport	-	11 099	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	158	-	-
	Mobilier	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II		-	11 752	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	11 752	-	-

Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
<i>Immobilisations incorporelles</i>	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I		-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
	Mobilier	-	-	-
	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II		-	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	-

4. Dépréciations de l'actif immobilisé

-

2.2.2 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	193 018	185 618	7 400
Charges constatées d'avance	3 421	3 421	-
TOTAL	196 440	189 040	7 400

^(a) À développer si nécessaire

2.3 Informations relatives au passif

2.3.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	11 000	-	-	11 000

2.3.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	146 208	146 208	-	-
Autres dettes	421 898	204 898	217 000	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	568 106	351 106	217 000	-

^(a) À développer si nécessaire.

2.4 Informations relatives au compte de résultat

2.4.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	-

Charges à payer	Montants
Frs factures non parvenue	9 582
Congés Payés	24 299
Charges sociales sur cp	10 297
Etat	3 991
Charges sociale TNS	48
-	-
-	-
TOTAL	48 219

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	-

Charges imputables	Montants
Charges constatés d'avance	3 421
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	3 421

2.4.2 Eléments concernant les entreprises liées

Les dettes concernant les entreprises liées ou avec un lien de participation se montent à 463 739 Euros et se répartissent comme suit :

Libellés	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Emprunts et dettes financières divers		337 000
Dettes Fournisseurs et compte rattachés		126 739
TOTAL		463 739

La SCI AMFR a fait un abandon de loyers de 30 000 euros TTC

La Holding ATMOS GREISER a fait un abandon de créance de 20 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune pourra être réalisé dès que les capitaux propres auront atteint le montant de la somme de 207 000 euros

2.4.3 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Vente de Marchandises	1 676 099	34 986	1 711 085
Production vendue : Biens	67 730		67 730
Production vendue : Services	4 656	-	4 656
Chiffre d'affaires net	1 748 485	34 986	1 783 471

3 Informations relatives à l'effectif

3.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 5.

Désignation de l'entreprise : SARL ATMOS MEDICAL FRANCE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *										1 2																			
Adresse de l'entreprise 3 Allée des maraîchers 13013 MARSEILLE										Durée de l'exercice précédent *										1 2																			
Numéro SIRET * 3 3 3 6 5 9 2 8 2 0 0 0 6 0										Néant ☐ *																													
										Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5																													
																				Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3									
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)										AB					AC																								
										CX					CQ																								
										AF					3942					AG					3942														
										AH										AI																			
										AJ										AK																			
										AL										AM																			
										AN										AO																			
										AP										AQ																			
										AR					13319					AS					11630					1688									
										AT					76290					AU					43335					32954									
										AV										AW																			
										CS					150980					CT										150980									
										CU										CV																			
										BB										BC																			
										BD										BE																			
										BF										BG																			
BH					7400					BI										7400																			
TOTAL (II)										BJ					251932					BK					58908					193023									
ACTIF CIRCULANT STOCKS * CRÉANCES DIVERS										BL					BM																								
										BN										BO																			
										BP										BQ																			
										BR										BS																			
										BT					238675					BU										238675									
										BV										BW																			
										BX					183176					BY										183176									
										BZ					2442					CA										2442									
										CB										CC																			
										CD										CE																			
										CF					55097					CG										55097									
										CH					3421					CI										3421									
										TOTAL (III)										CJ					482813					CK					482813				
										Comptes de régularisation										CW																			
																				CM																			
																				CN																			
CO					734745															1A					58908					675836									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)																																							
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP		(3) Part à plus d'un an :										CR							
Clause de réserve de propriété : *										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL ATMOS MEDICAL FRANCE		Néant ☐ *		
			Exercice N 31122025			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :170000..)			DA	170000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	17000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	- 94615	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1104	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	93489		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	146208	
	Dettes fiscales et sociales			DY	99138	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instruments financiers à terme			D1		
	Autres dettes			EA	337000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	582347		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	675836		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	351058
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		